

Les étapes simples pour réussir son premier export

Beaucoup d'entrepreneurs pensent qu'exporter demande des mois de démarches.

En réalité, avec une bonne méthode, vous pouvez envoyer vos premiers produits vers la France en **moins de 30 jours**.

Les 5 étapes essentielles

1. Choisir le bon produit et le bon fournisseur

Commencez avec un produit simple à exporter : dattes, huile, épices.

Assurez-vous que le fournisseur peut fournir les certificats nécessaires (origine, phytosanitaire).

2. Préparer la marchandise

Emballage solide, étiquette en français, poids et dimensions clairs.

Le produit doit être prêt à supporter le transport international.

3. Trouver un importateur en France

Cet acteur devient le responsable légal à l'entrée en Europe.

Il gère la douane, la TVA et vous revend la marchandise prête à distribuer.

4. Faire appel à un transitaire

Il s'occupe du transport et de la déclaration en douane.

Vous pouvez choisir un envoi par avion (rapide) ou par bateau (économique).

5. Vendre vos produits

Stockage dans un entrepôt français (3PL), puis vente aux épiceries, restaurants ou en ligne.

Le résultat

Une micro-chaîne d'export **légale, simple et rentable**, sans besoin de structure complexe ni d'investissements lourds.

Pourquoi suivre un modèle structuré ?

Car chaque erreur coûte du temps et de l'argent :

- Un document manquant = blocage douane.
- Un emballage mal fait = produit perdu.
- Une étiquette non conforme = marchandise refusée.

Pour aller plus loin

Le **Kit Export DZ-Europe** contient le détail complet de ces étapes, les modèles de documents, et les conseils pour choisir vos partenaires.

[Téléchargez le kit complet \(35 €\) et lancez votre première opération d'export pas à pas.](#)